



FORMATION INITIALE SST

(Devenir Sauveteur Secouriste du Travail)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- > Porter les 1er secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
- > Etre acteur de la prévention de l'entreprise

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES :

- > Etre capable de situer le cadre réglementaire de son intervention
- > Etre capable de réaliser une protection adaptée
- > Etre capable d'examiner la victime et de déterminer le résultat à atteindre
- > Etre capable d'alerter et faire alerter
- > Etre capable de secourir la victime de manière appropriée
- > Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention
- > Etre capable d'informer les personnes de situations dangereuses repérées

CONTENU DE LA FORMATION :

- > **Cadre juridique de l'intervention du SST.**
- > **Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :**
 - La mise en œuvre d'actions de prévention
 - L'information aux personnes désignées de l'entreprise
- > **Participer à l'évaluation des risques professionnels**
 - Cibler et identifier les différents risques du secteur professionnel
 - Identifier les situations à risque de travail et leurs composantes
 - Différencier les actions de prévention, de protection et de réparation
- > **Réalisation d'une protection adaptée :**
 - Identifier et supprimer les dangers persistants
 - Conduite à tenir en cas d'alerte aux populations
- > **Examiner la (les) victime(s).**
 - Déceler une urgence vitale
- > **Faire alerter, ou alerter.**
 - Connaître les numéros d'urgence et définir les différents éléments du message d'alerte
- > **Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :**
 - Agir face à un saignement abondant
 - Agir face à un étouffement
 - Agir face à un malaise, des brûlures, des traumatismes ou des plaies graves
 - Agir face à une victime inconsciente et qui respire
 - Agir face à une victime inconsciente et qui ne respire plus

EVALUATION ET CERTIFICATION :

- > Evaluation tout au long de la formation et délivrance du certificat de SST conformément au référentiel de L'INRS.
- > Le certificat est valable 24 mois à compter de la fin de la formation SST.
- > Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.
- > Evaluation à chaud de la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- > Diaporama, exposé théorique
- > Analyse des situations de travail et des accidents
- > Démonstration, apprentissage, mise en situation d'accident simulé

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- > Pour l'ouverture des sessions, le délai d'accès maximum est de 21 jours.
- > L'inscription s'effectue dans l'onglet "nous contacter" sur notre site internet : www.prevst18.fr

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- > Nos formations étant dispensées au sein des locaux de l'APST18, nos conditions d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et étant aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.



4 à 10
participants
maximum



Sans pré-requis



14 heures



Accès PMR